

# AVIS DE LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO À TOUS LES CONSOMMATEURS D'ÉLECTRICITÉ

## Wataynikaneyap Power LP a demandé l'approbation de ses tarifs de transport et autres frais pour 2024.

### Renseignez-vous. Donnez votre avis.

Wataynikaneyap Power LP possède et exploite un nouveau réseau de transport d'électricité qui est en cours de construction dans le nord-ouest de l'Ontario afin de renforcer le réseau de transport jusqu'à Pickle Lake et de relier certaines communautés éloignées des Premières Nations au réseau provincial de transport d'électricité.

Des segments du nouveau réseau de transport ont été mis en service par phases en 2022 et 2023. La ligne de transport vers Pickle Lake a été mise en service en 2022, tandis que les lignes de raccordement à distance sont partiellement en service. Le système de transport devrait être entièrement achevé et mis en service en 2024.

Wataynikaneyap Power LP a demandé à la Commission de l'énergie de l'Ontario l'autorisation de changer ses tarifs de transport d'électricité et les frais fixes facturés à Hydro One Remote Communities inc. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Si la demande est approuvée telle quelle, la facture mensuelle d'un client résidentiel type et d'un client utilisant les services généraux types augmenterait de la manière suivante :

Client résidentiel (750 kWh)	0,54 \$ par mois
Client de services généraux dont la demande est inférieure à 50 kW (2 000 kWh)	1,45 \$ par mois

Toute modification des tarifs applicable au transport dans la province sera répercutée au niveau de la portion des frais de livraison pour tous les consommateurs d'électricité de l'Ontario.

Wataynikaneyap Power LP (WPLP) a également demandé la liquidation partielle de certains comptes de report et d'écart et l'approbation de deux nouveaux comptes :

- Un compte d'écart de la contribution fédérale à l'aide à la construction (CIAC) pour enregistrer l'impact sur les recettes de toute différence entre la date prévue et la date réelle à laquelle les fonds CIAC sont distribués à WPLP.
- Un compte de report de coûts COVID lié à l'ingénierie, à l'approvisionnement et à la construction (IAC) pour enregistrer les coûts liés à l'entrepreneur IAC et à l'impact sur le calendrier.

Veillez consulter la demande pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant ces comptes.

### LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO TIENDRA UNE AUDIENCE PUBLIQUE

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) tiendra une audience publique afin d'étudier la demande de WPLP. Au cours de cette audience, des questions seront posées sur l'augmentation des tarifs à la WPLP. Nous entendrons également les questions et arguments des personnes qui se sont inscrites pour participer (appelées « intervenants ») à l'audience de la CEO. À l'issue de cette audience, la CEO décidera du bien-fondé d'une augmentation des tarifs et, le cas échéant, du montant du changement tarifaire à venir.

La CEO est une agence publique indépendante et impartiale. Les décisions que nous prenons visent à servir au mieux l'intérêt public. Notre objectif est d'encourager le développement d'un secteur de l'énergie efficace et financièrement viable, afin d'offrir des services énergétiques fiables à un prix raisonnable.

### RENSEIGNEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS

You have the right to information regarding this application and to be involved in the process.

- Vous pouvez examiner la requête de WPLP sur le site Web de la CEO dès maintenant.
- Vous pouvez déposer une lettre de commentaires qui sera prise en compte au cours de l'audience.
- Vous pouvez participer à titre d'intervenant. En tant qu'intervenant, vous pouvez poser des questions sur la demande de WPLP et présenter les raisons pour lesquelles la CEO devrait approuver la demande de WPLP. Inscrivez-vous au plus tard le **1 août 2023**, faute de quoi l'audience aura lieu sans votre participation et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de ce dossier.
- Vous pourrez consulter la décision rendue par la CEO à l'issue de la procédure ainsi que les motifs de sa décision sur notre site Web.

### EN SAVOIR PLUS

Les tarifs proposés sont relatifs aux services de transport de l'électricité offerts par WPLP. Ils sont inscrits à la ligne « Livraison », l'un des éléments figurant sur votre facture d'électricité. Le numéro de référence pour ce dossier est **EB-2023-0168**. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette audience, sur les démarches à suivre pour déposer une lettre, participer en tant qu'intervenant ou pour consulter les documents relatifs à cette affaire, veuillez sélectionner le numéro de dossier **EB-2023-0168** dans la liste sur le site Web de la CEO : <https://www.oeb.ca/fr/participez/applications/requetes-tarifaires-en-cours>. Pour toute question, vous pouvez également communiquer avec notre centre d'information du public au 1 877 632-2727.

### FORMAT D'AUDIENCE

Il existe trois types d'audiences à la CEO : les audiences orales, les audiences écrites et les audiences électroniques. WPLP a demandé une audience écrite. La CEO examine actuellement cette demande. Si vous avez une préférence concernant le format de l'audience, vous pouvez faire part de vos arguments par écrit à la CEO au plus tard le **1 août 2023**.

### PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Toutefois, votre numéro de téléphone, votre adresse de domicile et votre adresse électronique ne seront pas rendus publics. Si vous représentez une entreprise, tous les renseignements de l'entreprise demeureront accessibles au public. Si vous participez à titre d'intervenant, tous vos renseignements seront rendus publics.

Cette audience sur les tarifs sera tenue en vertu de l'article 78 de la Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario, L. O. 1998, chap. 15 (annexe B).



Ontario

Ontario  
Energy  
Board | Commission  
de l'énergie  
de l'Ontario